Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260430-D00202600074I0-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 avril 2026

DC.2026.074

Date de convocation : 24 avril 2026

Délégués en exercice : 33	Présents : 31	Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Avel Dro - 2, rue de la Paix - 56500 EVELLYS (Naizin), en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA, Mme Martine AUDIC, Mme Isabelle BREHELIN, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, M. Christophe DANO, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Catherine LORGEOUX, Mme Viviane OLIVEUX, Mme Leslie OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Amélie LE HENANFF donne pouvoir à M. Benoît ROLLAND, M. Frédéric ROSELIER donne pouvoir à M. Pierre GUEGAN

Secrétaire de séance : Mme Martine AUDIC

Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-18,

VU l'arrêté préfectoral du 30 mars 2020 portant modification des statuts du syndicat mixte du Pays de Pontivy,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2022-DC-017 du 3 janvier 2022 de Centre Morbihan Communauté valant adhésion au syndicat mixte du Pays de Pontivy,

Considérant que le mandat de délégué au sein des syndicats mixtes est lié à celui de l'organe délibérant de la collectivité qui l'a désigné,

Considérant que les conseils communautaires nouvellement installés doivent, dans les meilleurs délais, procéder à l'élection des délégués appelés à siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que, pour les syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut se porter sur l'un des conseillers communautaires, ou sur l'un des conseillers municipaux d'une commune membre,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de cinq (5) délégués titulaires et de cinq (5) délégués suppléants au sein du Comité Syndical du Syndicat mixte du Pays de Pontivy,

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260430-D00202600074I0-DE

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de trois (3) délégués titulaires au sein du Comité SCOT du Syndicat mixte du Pays de Pontivy,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de trois (3) délégués titulaires et de trois (3) délégués suppléants au sein du Comité de Programmation Leader du Syndicat mixte du Pays de Pontivy,

Considérant que le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de leurs délégués au sein d'un syndicat mixte,

Considérant que la proposition des personnes listées dans le cadre de la présente délibération résulte d'un travail réalisé en concertation avec chaque commune et confirmé lors du Bureau communautaire du 23 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **DE NE PAS PROCEDER par scrutin secret aux nominations des délégués ;**
- **DE DESIGNER les conseillers communautaires/municipaux suivants, membres des instances ci-dessous du Syndicat mixte du Pays de Pontivy :**

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE PONTIVY (Comité Syndical)	**Titulaires (5)**	**Suppléants (5)**
	Benoît ROLLAND	Pierre GUEGAN
	Stéphane HAMON	Chantal BIHOES
	Nolwenn BAUCHE GAVAUD	Pascal ROSELIER
	Philippe CADORET	Pierre BOUEDO
	Hugues JEHANNO	Guénaël ROBIN

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE PONTIVY (Comité SCOT)	**Titulaires (3)**
	Stéphane HAMON
	Benoît ROLLAND
	Pierre GUEGAN

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE PONTIVY (Comité de programmation LEADER)	**Titulaires (3)**	**Suppléant (3)**
	Nolwenn BAUCHE GAVAUD	Pascal ROSELIER
	Philippe CADORET	Amélie LE HENANFF
	Chantal BIHOES	Guénaël ROBIN

- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale, à signer tout document se rapportant au dossier.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 33	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 05/05/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

